

L'Égalité

Edition du "REVEIL DU NORD"
100 bis, rue de Paris, LILLE
Bureaux à PARIS
43, boulevard Haussmann (9^e)

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAU :
ROUBAIX : 9-51
45, rue de la Gare, 45
TOURCOING : 9-25
15, Rue Nationale, 15

Nos visites d'élevages en basses-cours familiales

LES CHEVRES D'HAUBOURDIN

En fin septembre 1928, à l'occasion du concours agricole et horticole d'Haubourdin, la « Basse-Cour Familiale » de Lille organisa une exposition d'animaux de basse-cour ou, pour la première fois, il y eut une section caprine. Le « Réveil du Nord » avait doté cette exposition de 1.000 francs de prix en espèces et d'une coupe magnifique pour la plus belle chèvre. Nous sommes retournés voir nos amis d'Haubourdin et sommes heureux de constater que l'élevage de la chèvre est en honneur dans cette ville et aux environs.

Nous nous sommes rendu d'abord chez M. FOLLON, ouvrier à l'Amidonnerie, où nous trouvons une très gentille étable de quatre chèvres fort jolies dont l'une a obtenu la coupe du « Réveil ». Mme Delafrière s'étant désistée à cause de son titre

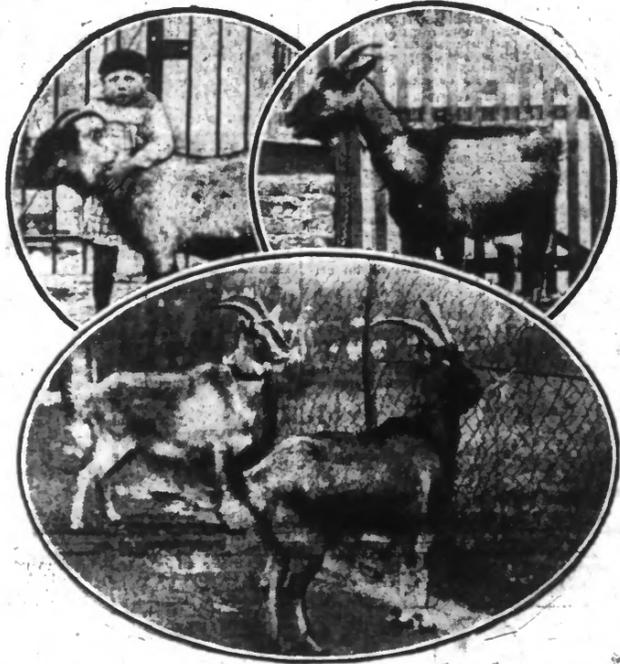
et élèverons les chèvres qui seront consommés en famille.

La production moyenne est de trois litres pendant les trois premiers mois après la mise bas, deux et demi les trois mois suivants et un litre pendant le reste de la saison.

Continuons notre promenade dans ce quartier des amateurs de chèvres, nous faisons visite chez M. ROSE, voisin immédiat de M. Follon, où nous admirons deux chèvres fort jolies, aussi primées au concours d'Haubourdin. Ces deux spécimens retiennent de santé. Comme celles de M. Follon, elles sont issues de croisements. Nul doute qu'il interviendra un mecène, qui prendra plaisir de procurer un bouc pour apporter une plus abondante production laitière par des croisements bien entendus, dans ce pays d'Haubourdin qui semble réunir beaucoup de bonnes volontés. L'on verra alors là bientôt un centre où l'on obtiendra le maximum de production comme dans certains centres de la Belgique, où l'on rencontre des lignées de chèvres qui donnent jusqu'à 1.500 litres par saison.

Nous terminons notre randonnée par une visite chez M. DELFOSSE, au marais d'Emmerin, où nous photographions deux jolies chèvres, dont celle à la toilette plus claire est la meilleure laitière.

En résumé, visite intéressante qui ne peut qu'encourager le « Réveil du Nord » à persévérer dans sa propagande en faveur de ce petit élevage familial.



EN HAUT : à gauche, une des chèvres de M. Follon ; à droite, une des chèvres de M. Rose. — EN BAS : Les chèvres de M. Delfosse.

de Commissaire général de l'exposition, en faveur du lauréat suivant. Mme Follon nous reçoit et s'empresse de nous donner tous les renseignements désirables. Cette petite étable donne du lait en abondance à la famille. La production dépasse les besoins du ménage et on a pu vendre la saison dernière quelques litres de lait chaque jour à des voisins au prix du lait de vache. Notre petite étable, dit-elle, ne laisse pas de profit, les nourritures en hiver coustent trop, mais nous avons des enfants bien portants. En effet, un bambin de sept ans et une petite fille de cinq portent tous deux les signes de la santé la plus florissante sur leur gentille mine éveillée. La petite étable comprend six chèvres par la suite, nous dit Mme Follon; nous ne verrons plus de lait, nous ferons notre beurre

de Commissaire général de l'exposition, en faveur du lauréat suivant. Mme Follon nous reçoit et s'empresse de nous donner tous les renseignements désirables. Cette petite étable donne du lait en abondance à la famille. La production dépasse les besoins du ménage et on a pu vendre la saison dernière quelques litres de lait chaque jour à des voisins au prix du lait de vache. Notre petite étable, dit-elle, ne laisse pas de profit, les nourritures en hiver coustent trop, mais nous avons des enfants bien portants. En effet, un bambin de sept ans et une petite fille de cinq portent tous deux les signes de la santé la plus florissante sur leur gentille mine éveillée. La petite étable comprend six chèvres par la suite, nous dit Mme Follon; nous ne verrons plus de lait, nous ferons notre beurre

PIETRE DE LILLE.

DU SPORT DANS LA NEIGE



Voici des membres d'un club de ski de la région faisant du sport dans la neige pour se chauffer après s'être baignés dans la rivière Don.

Le Gouvernement pris d'importantes mesures pour protéger l'épargne publique

Les ministres, réunis hier matin à l'Élysée, se sont occupés des questions posées par les prochaines interpellations. M. Henry Chéron, ministre des Finances, a fait approuver par le gouvernement toute une série de mesures qu'il a préparées pour l'assainissement du marché et la protection de l'épargne publique.

Le Gouvernement insistera auprès des Commissions saisies du projet de loi sur l'exercice de la profession de banquier, pour que ce projet soit rapporté et discuté le plus tôt possible.

Le Gouvernement va déposer, en demandant la procédure d'urgence, un projet de loi réglementant le démarchage à domicile.

Également avec la procédure d'urgence les Chambres vont être saisies d'un projet de loi sur la publicité des émissions financières et des sociétés commerciales.

D'accord avec le Syndicat des banquiers et valeurs au comptant, une réglementation du marché hors coté sera publiée lundi prochain.

À la demande du ministre des Finances, le Syndicat des banquiers en valeurs va faire porter le contrôle des opérations de ses membres sur l'ensemble des opérations faites par les maisons de coulisse, y compris leurs participations dans les syndicats.

Le Commissaire institué par le ministre des Finances pour l'examen des demandes d'introduction sur le marché des valeurs mobilières étrangères, de valeurs coloniales et des sociétés holding, fonctionnera à partir de lundi prochain.

Des crédits vont être sollicités pour rendre la section financière du Parlement.

Les ministres des Finances, de la Justice et du Commerce ont étudié avec le Comité de législation, diverses modifications à apporter à la loi de 1907, notamment en ce qui concerne le choix et les pouvoirs des commissaires aux comptes.

Une Commission permanente, va être instituée au ministère des Finances pour étudier et suggérer toutes les mesures propres à assurer l'assainissement complet du marché et la protection de l'épargne.

Sur la proposition de M. Forquet, ministre des Travaux Publics, M. Colson, ingénieur en chef des Basses-Pyrénées, est nommé directeur de la voirie routière et des forces hydrauliques au ministère des Travaux Publics.

Le prochain Conseil des ministres aura lieu mardi.

Neuf clubs du Nord joueront aujourd'hui pour la Coupe de France de football-association

Le cinquième tour de la Coupe de France se disputera aujourd'hui, à 15 heures, en différents centres sportifs de la métropole.

Toutes les principales régions, dans lesquelles le football-association est en honneur seront en lice. La Ligue du Nord englobant les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, sera défendue dans la compétition nationale, par neuf clubs qui ont pour noms : O. Lillois, R. C. de Roubaix, U. S. Tourcoing, Stade Roubaisien, R. C. d'Arras, U. R. D. Malo, E. C. Tourquennois, U. S. Boulonnaise et Amiens Athlétique-Club.

Pour qui connaît la valeur des sociétés que nous venons de citer, c'est une véritable pléiade de clubs champions, qui se trouvent ainsi groupés autour du fanion de la L. N. F. A.

Mais les autres ligues provinciales sont à traiter sur le même pied et les adversaires des nordistes représentent, également, la quintessence du football français.

Ainsi, c'est avec une certaine anxiété que les milieux sportifs attendent les dénouements des matches qui vont, et qui constitueront nos représentants à la Coupe de France.

A Lille. — U. S. de Boulogne-A. S. de Strasbourg.

A Amiens. — Stade Roubaisien-C. A. de Paris.

A Paris. — R. C. de Roubaix-F. C. de Sète. A Calais. — U. R. D. Malo-E. C. Tourcoing. A Rouen. — Amiens A. C. - Havre A. C.

A Strasbourg. — U. S. de Tourcoing-F. C. de Mulhouse.

Au Havre. — O. Lillois-R. C. de France. A Bordeaux. — R. C. d'Arras-Stade Bordelais.

Sans pouvoir présumer de ce qu'il adviendra, on peut compter que les couleurs septentrionales seront défendues avec aplomb, courage et tenacité.

En effet, du résultat dépendra la qualification pour le prochain tour de la Coupe de France, car il est bon de rappeler que la défaite élimine sans appel, de la compétition.

Tablant sur cette disposition brutale de l'élimination, c'est donc avec cœur que les nordistes, entreprendront la lutte et partant, c'est avec une certaine confiance qu'il faut attendre les résultats.

Le match de Lille



BLIQUEL capitaine de l'U.S.A. BANDE capitaine de l'A.S.S.

Les deux équipes sont de valeur et comptent des joueurs renommés. Nous ne parlerons pas des bouillonnants qui, dans le championnat régional, sont des concurrents redoutables. Quant aux Strasbourgeois, il en est de même et dans leurs rangs, ils ne comptent pas moins de six internationaux.

Descendus à Lille, la veille, pour être frais et dispos, nordistes et alsaciens se livreront un duel homérique dont il est difficile de prévoir le vainqueur.

Aux meilleurs !

Malgré la tendance générale qui laisse prévoir un avantage pour nos représentants, n'oublions pas qu'avant tout, nous sommes sportifs et qu'à ce titre nous devons souhaiter le victoire des meilleurs.

C'est avec cet esprit que nous souhaiterons à tous : Bonne chance. M. S.

Le tremblement de terre du Venezuela a fait des centaines de victimes

Le général José Garbí, gouverneur de l'État du sucre, annonce de Caracas que deux cents cadavres ont déjà été retirés des ruines de Ormana, détruite en partie, comme on le sait, par un séisme.

Le nombre des blessés a été provisoirement fixé à mille et les dégâts sont évalués à dix millions de dollars.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Beau, peu nuageux, brumeux, vent de sud-est, température stationnaire. Minimaux en baisse.

L'assassinat de l'octogénaire de Maubeuge

Les policiers envoyés à Paris, n'ont pas terminé leur enquête

M. Coussinacker, l'actif inspecteur de la police mobile qui a enquêté dans les alentours de Maubeuge afin de repérer le passage de Maurice Compain, soupçonné d'être l'auteur de l'assassinat de sa grande tante, Mlle Zéa Faconner, est revenu à Lille avec des renseignements utiles à l'information ouverte par la justice.

De leur côté, MM. Chauvin et Bouche ont passé à Paris la journée de samedi. Ils ont, au cours de leur perquisition à Suresnes, trouvé dans les poches du veston de Maurice Compain un ticket de train et des billets de métro dont ils se servent pour orienter leurs recherches. Ils ont pu établir aussi que le petit-neveu était sorti de chez lui pour se rendre au Concert Mayol, à Paris, MM. Bouche et Chauvin reviendront à Lille aujourd'hui.

La vengeance de trois Algériens à Aulnoye

Ceux-ci, confrontés hier avec leur victime ont continué à nier. L'état du blessé est satisfaisant

(De notre Correspondant particulier)

Avesnes, 19. — Nous avons relaté dans quelles circonstances un Algérien, Hocine Medjroune, avait été abattu, d'un bal de revolver, dans un guet-apens que lui avaient tendu trois de ses compatriotes, résolus à se venger de lui, à la suite d'une querelle d'intérêt éclatée en Algérie.

L'état de la victime est satisfaisant. Hocine a été confronté hier avec ses agresseurs, qui furent arrêtés à Paris et ramenés à Avesnes.

La confrontation

Les auteurs présumés de l'attentat commis à Aulnoye, sur l'Algérien Hocine Medjroune, ont été confrontés avec leur victime, hier, à 10 h. 30, à l'hôpital d'Avesnes.

Ils ont été extraits de la maison d'arrêt à 10 h. 15, gardés par cinq gendarmes, sous les ordres du maréchal des logis-chef Camus.

M. Jacques, juge d'instruction, est arrivé à 10 h. 30, accompagné de son greffier, M. Petitfils. Il a immédiatement procédé à l'interrogatoire de la victime, laquelle est dans un état très satisfaisant et pourra d'ici une dizaine de jours quitter l'hôpital.

Hocine n'a fait que confirmer ses déclarations antérieures. Il a raconté que son frère lui avait désigné, dans une lettre, les noms des individus qui voulaient se venger de lui. Ils étaient quatre, et le dernier, comme nous l'avons déjà dit, habite 11, rue de Valenciennes, à Paris.

On fit alors entrer Saadi Ait, l'auteur des coups de revolver. Ce dernier éprouvait une certaine gêne et n'osa pas regarder Hocine dans les yeux. Le blessé le reconnut formellement, bien que Saadi ait continué à nier. En arabe il exprimait à son adversaire que si ce dernier n'était pas condamné il saurait le retrouver et se venger.

Ce fut ensuite au tour de Chahab Bekarek. Le blessé le reconnut aussi et lui fit remarquer qu'il s'était caché dans le fossé. Chahab répliqua qu'il travaillait à la gare le jour-là.

Quant à Saadi Ferrah, Hocine déclara qu'il ne se souvenait pas de lui et qu'il ne pouvait pas affirmer qu'il était coupable.

On sait que les trois inculpés ont fourni des alibis. Des commissions rogatoires ont été adressées aux autorités intéressées pour vérification : il se pourrait, cependant, que d'ici peu, une décision soit prise concernant la mise en liberté de Saadi Ferrah.

Le blessé sera examiné par M. le docteur Triqueneaux, pour déterminer le trajet de la balle et les lésions qui auraient pu se produire, et qui ont été constatées au cours d'un examen minutieux de son état et de son appétit.

Louise Grappe qui tua son mari a été acquittée par le Jury de la Seine

La victime, qui déserta en 1915 vécut dix ans déguisée en femme

Un drame a été évoqué hier devant les jurés de la Seine. C'est celui de la femme Louise Grappe qui, le 21 juillet 1923, a tué à coups de revolver, rue de Bagnole, à Paris, son mari Paul Grappe. Ce crime n'aurait rien d'original si ce n'était le curieux roman de sa victime.

Grappe, déjà marié, avait été mobilisé en 1914. Un jour, à la suite d'une querelle, il quitta son régiment et put échapper, aux recherches de la police, s'habilla en femme, il vécut ainsi pendant dix ans, au domicile conjugal, suscitant un véritable scandale après des habitations du quartier, menant une vie de débauche et en faisant des exhibitions de parachutiste, sous le nom de Suzanne Landgard.

Cette existence dura jusqu'à ce que fut promulguée la première loi d'amnistie. A dater de ce jour, Mme Suzanne Grappe reprit son identité, reprit ses vêtements masculins, mais ne cessa pas pour cela de s'adonner à l'alcoolisme et de terroriser sa compagne.

Une nuit, il eut une crise plus violente qu'à l'ordinaire. Craignant pour sa vie et pour celle du bébé qui venait de naître, Louise Grappe fit feu par deux fois sur la brute.

Mme Grappe qui avait été laissée en liberté provisoire, comparait hier devant les Assises de la Seine. Les jurés ayant rapporté un verdict négatif sur toutes les questions qui leur furent posées, la Cour d'assises prononça l'acquiescement de Mme Louise Grappe.

UNE FEMME INCONNUE S'EST NOYÉE A LILLE

Samedi, vers 11 heures 45 le soldat Lucien Guignot, du 4^e R. I., et M. Georges Heite, demeurant rue Kieber, 21, à Lambersart, passaient par le pont de l'Espérance, à Lille, lorsqu'ils aperçurent une femme qui se débattait dans le canal de la Doolle. Aussitôt les deux hommes jetèrent à l'eau et furent assez heureux pour ramener sur la rive la désemparée, qui assistait par transporté chez M. Watrignat, 48, façade de l'Espérance. Malgré les soins qui lui furent prodigués, elle ne put être rappelée à la vie.

On ne trouva sur elle aucun papier permettant d'établir son identité.

C'est une femme de forte corpulence, paraissant âgée de 40 à 45 ans, ayant les cheveux très châtains grisonnants.

Elle était vêtue d'un manteau de velours noir, d'un jupon blanc rayé noir, d'un corset de mousseline noire, d'un tablier bleu et d'une chemise blanche. Elle portait des bas clairs et était chaussée de souliers en drap noir.

Dans la poche de son tablier, on trouva deux poignées de monnaie. L'un en cuir, contenant 15 centimes, l'autre en tôle blanche renfermant un médaillon dans lequel se trouvait le photo d'un homme d'un aspect

La tragédie de la Place Catinat à Lille

Léonie Wellem, accusée d'avoir tué sa belle-mère, a été acquittée

Au mari assassin, jugé et condamné à mort vendredi, a succédé, hier samedi, dans la box de la grande salle de justice, une bru, accusée d'avoir, par des brutalités, occasionné la mort de sa belle-mère.

Mais il est bien évident que ces deux drames familiaux ne peuvent être rapprochés. Le crime — puisque c'est un crime — au regard de la loi — de Léonie Wellem n'est



L'attitude de l'accusée Léonie Wellem, pendant toute l'audience.

pas comparable à l'atroce forfait de Léon Vandredouil. D'ailleurs, en ce qui concerne le cas de l'inculpée, l'acte d'accusation déclare nettement que si la dame Vignoble a succédé aux violences volontaires de sa belle-fille, il n'est pas établi que celle-ci ait eu d'intentions homicides.



Georges Vanhoutte le mari de l'accusée, au banc des témoins.

Rappelons brièvement les faits : Le 22 août 1928, la police Lilloise était informée par le sieur Vanhoutte, demeurant à Lille, 3 Place Catinat, que le cadavre de la dame Roland Marie, veuve Vignoble, 74 ans, sa mère habitant dans son appartement, venait d'être découvert en état de décomposition, dissimulé sous les couvertures du lit de la vieille dame.

Wellem Léonie femme Vanhoutte fit connaître que le 17 août dans la matinée, elle avait eu une vive discussion avec sa belle-mère ; que cette dernière était malencontreusement tombée se blessant à la tête et qu'exaspérée par les cris de la vieille femme elle lui avait jeté un oreiller



Les pièces à conviction devant le Tribunal.

sur la tête et qu'à un moment donné, alors qu'elle s'approchait pour dégager Mme Vignoble dont un pied était pris dans les barreaux d'une chaise sa belle-mère l'avait saisie par une jambe la faisant ainsi tomber sur elle.

Elle s'était ensuite aperçue que la vieille dame ne bougeait plus; pendant la tête elle avait piqué le cadavre sur le sommier au-dessous des matelas, disant à son mari que sa mère était partie. Il fut constaté que les deux matras de la

Un important Congrès de Cheminots s'est tenu hier samedi à Lille

L'UNION DES SYNDICATS CONFEDERES Y A ENVISAGE LA CREATION D'UNE CAISSE DE MUTUALITE.

L'Union des syndicats Confédérés des Cheminots du Nord s'est réunie hier à Lille en un Congrès extraordinaire dont les assises dureront deux jours. La séance d'hier s'est ouverte à la Bourse du Travail de Lille, rue Léon-Gambetta, sous la présidence de M. Samiez, assisté de MM.



Les Congrèsistes rassemblés à la Bourse du Travail de Lille. On remarque, marqué d'une (x) M. Georges Querollet, Secrétaire général de la Fédération Nationale.

de Schalkens, en présence de 80 délégués représentant 43 syndicats. L'ordre du jour comportait une seule question : « la création d'une caisse de mutualité » au sein de l'Union. Après l'exposé de cet ordre du jour par M. QUÉTELET, secrétaire général de l'Union, un grand débat s'engagea au cours duquel MM. PONCHANT (rapporteur) et MACQUET (opposant) eurent un contre-projet; prirent la parole.

Une commission composée de MM. Ponchant, Samiez, Carpentier, Anceaux, Frémont, Elgallon, Miquel, Delahaye, fut nommée pour étudier un projet de création de caisse qui sera soumis ce jour à l'approbation des congressistes. Parmi ceux-ci, signèrent la présidence de MM. Couduin, Bruns, Badinot, représentant respectivement la Fédération des Cheminots Confédérés, les Unions de l'Est et de l'Etat.

Mme Pacquement arrêtée à son tour

Le banquier, longuement interrogé, a avoué avoir vendu à son profit, plus de 4 millions de titres appartenant à ses clients.

Mme Pacquement a été arrêtée hier à l'Hôtel de Glaris, où elle était descendue. Conduite à la direction de la police, elle y a subi un interrogatoire. Elle ne portait sur elle qu'une somme d'argent peu élevée. On n'a retrouvé ni l'argenterie, ni les bijoux que, suivant les journaux parisiens, elle aurait emportés en quittant la France.

En qualité de ressortissants gironnais M. et Mme Pacquement faisaient chaque année un séjour dans le pays. Mme Pacquement restera incarcérée jusqu'à l'arrivée d'instructions de Paris.

L'interrogatoire de Bachmann dit Pacquement

Le capitaine de police Gruninger a interrogé tout la matinée le banquier Pacquement dont l'état civil véritable est le suivant : Léon Ferdinand Bachmann, né en 1879 à Paris, dont la famille est originaire de Naefels, canton de Glaris (Suisse).

Le détenu qui avait passé la nuit dans la prison, est vêtu avec élégance ; très déprimé, il s'est presque effondré quand il a appris que sa femme avait été également arrêtée à Glaris.

Il expliqua d'abord que l'ancêtre de la famille Bachmann, de Naefels a été Landeman de Glaris de 1684 à 1696. Un de ses fils, émigré à Paris, a reçu le titre de comte en 1711. Depuis lors, l'aïeule de la famille prend le titre de comte et les autres enfants celui de Baron.

Dès son arrivée en France, le nom de Bachmann s'est transformé en celui de Pacquement.

Paris-Bruxelles-Cologne-Constance-Glaris

Au sujet de l'affaire dans laquelle il est impliqué, Bachmann a déclaré qu'en quittant Paris mardi, il s'était rendu à Bruxelles puis de là à Constance en passant par Cologne et de Constance à Glaris.

C'est jeudi qu'il arriva dans cette dernière localité. Il n'est pas exact, dit-il, qu'il ait pris avant son départ de Paris, une somme de 700.000 francs. Il n'emporta que 100.000 fr.

LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE